



JOURNÉE
MONDIALE
DE L'ENFANCE
20 NOVEMBRE
unicef 



Durée totale

3 séances
d'une heure

Âge

8 à 14 ans

Cycles
scolaires

3 et 4

Écoutez-moi ! Le droit d'un enfant à être entendu et pris au sérieux



Remarque à l'attention des enseignants et animateurs

Le module d'activités ci-dessous se compose de trois parties différentes :

- Partie 1 : les élèves explorent l'écoute active, comprennent en quoi elle est importante et identifient ses corrélations avec les droits de l'enfant
- Partie 2 : les élèves préparent un événement festif au cours duquel ils invitent des adultes à écouter leurs réflexions sur le changement climatique
- Partie 3 : les élèves présentent ou formulent leurs préoccupations, apprentissages et solutions vis-à-vis du changement climatique aux adultes et décident d'une action positive en faveur du climat

L'objectif final est d'engager un dialogue constructif et positif entre les enfants et les adultes sur la manière dont chacun peut contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Compte tenu de la situation liée à la COVID-19, veuillez n'inviter des personnes extérieures dans votre école que si cela ne présente aucun risque.

Partie 1 : Exploration de l'écoute active

Objectifs d'apprentissage

- L'élève peut identifier les moyens de faire preuve d'une écoute active
- L'élève comprend pourquoi l'écoute active est importante dans le cadre du respect des droits de l'enfant et de la réalisation des objectifs de développement durable

Questions clés

- Quelle est la différence entre entendre et écouter ?
- Comment puis-je faire preuve d'une écoute active ?

Mots-clés

Empathie, écoute active, compréhension, langage corporel, entendre, émotions

Ressources

Extrait du film Vice-versa. Remarque : vous devrez peut-être adapter cet extrait vidéo en fonction de votre environnement scolaire.

Remarques à l'attention des enseignants et animateurs

Si les objectifs de développement durable constituent une notion nouvelle pour vos élèves, voici une courte vidéo instructive avec, en préambule, une intervention de Kolo Touré : vimeo.com/138068035.

Vous trouverez également un plan de leçon (en anglais) pour présenter les objectifs de développement durable en 30 minutes à l'adresse suivante : <https://c15a759148e3465cc1e0-b5c37212e1d32204235caf5298e9144a.ssl.cf5.rackcdn.com/2016/07/1-Pre%CC%81sentation-des-objectifs-mondiaux-30-mins.pdf>.

Vous pouvez aussi utiliser la fiche MyUnicef (en français) sur les objectifs de développement durable : <https://my.unicef.fr/contenu/comprendre-les-objectifs-de-developpement-durable> et celle sur la lutte contre les changements climatiques : <https://my.unicef.fr/contenu/comprendrela-lutte-contre-le-changement-climatique>.

Étape 1 Partenaires d'écoute

10
minutes

Commencez par demander à tous les élèves de se lever et de se déplacer autour de la pièce. Donnez-leur des consignes simples telles que « *levez le bras droit* ». Répétez l'exercice avec des consignes différentes.

Ensuite, demandez aux élèves de trouver un binôme dans la salle. Pour chaque binôme, décidez qui sera A et qui sera B. A devra se présenter à B pendant une minute. B ne pourra pas l'interrompre ni poser de questions.

Mettez fin aux discussions. Demandez aux élèves du groupe B de raconter trois choses qu'ils ont apprises sur leur binôme du groupe A. Répétez l'exercice, mais en inversant cette fois-ci les rôles afin qu'A écoute B.

Rassemblez à nouveau la classe. Demandez aux élèves : *À quel point cela vous a-t-il semblé facile de vous écouter les uns les autres ? Qu'est-ce qui vous a paru facile ou difficile dans le fait d'écouter l'autre ? Vous êtes-vous souvenus de tout ce qu'a dit votre binôme ? Avez-vous été surpris par la facilité/difficulté de l'exercice ? Qu'est-ce qui vous a semblé plus facile : écouter ou être écoutés ?*

Pour conclure, constatez qu'il ne s'agissait pas d'une activité d'écoute idéale. *Pourquoi ?*

Étape 2 Réflexion sur nos capacités d'écoute

10
minutes

Expliquez qu'il est difficile d'être à l'écoute parce que nous sommes souvent confrontés à de nombreuses distractions. Accordez un peu de temps aux élèves pour réfléchir sur leurs propres capacités d'écoute. *Qu'est-ce qui fait de vous des personnes à l'écoute ? Comment pourriez-vous vous améliorer ?*

Y a-t-il certains métiers pour lesquels l'écoute est essentielle ? Demandez aux élèves de trouver des exemples de métiers qui nécessitent de bonnes capacités d'écoute. *Que pourrait-il se passer si ces personnes n'étaient pas assez à l'écoute ?*

Soulignez que l'écoute est une compétence importante pour **TOUT LE MONDE** car elle permet de faire preuve d'empathie et de comprendre les autres.

Abordez la problématique principale : *Quelle est la différence entre entendre et écouter ?* Laissez les élèves s'exprimer.

Étape 3 Présentation de l'écoute active

10
minutes

Remarque à l'attention des enseignants et animateurs : vous pouvez changer cette section en choisissant une histoire ou un extrait vidéo mieux adapté d'un point de vue culturel ou plus pertinent vis-à-vis de votre environnement scolaire. Expliquez aux élèves qu'ils sont sur le point de regarder un extrait vidéo du film *Vice-versa*. La vidéo illustre trois personnages différents, Bing Bong, Tristesse et Joie, au moment où un camion arrive et détruit les jouets de Bing Bong.

Expliquez aux élèves que, dans un premier temps, ils devront simplement regarder la vidéo : www.youtube.com/watch?v=gsQ7FHKM5kk

Lancez la vidéo une deuxième fois et demandez aux élèves de se concentrer sur le personnage de Joie : *Comment évalueriez-vous sa capacité d'écoute ici ?*

Regardez la vidéo une troisième fois. Demandez aux élèves de se concentrer sur Tristesse : *Qu'est-ce que Tristesse fait de différent par rapport à Joie ? Qu'est-ce qui fonctionne le mieux ? Quel personnage a réussi à remonter le moral de Bing Bong ?*

Introduisez le concept d'**écoute active** : c'est le type d'écoute dont Tristesse fait preuve ici. C'est lorsque quelqu'un écoute en se servant de tous ses sens et se concentre pleinement sur ce qui est dit. Tristesse fait preuve de bienveillance envers Bing Bong en reconnaissant qu'il est réellement malheureux et qu'il a besoin de gérer cette émotion à ce moment-là avant de pouvoir passer à autre chose.

Étape 4 Jeu de rôle

15
minutes

Expliquez que l'**écoute active** est une compétence que tout le monde peut apprendre et maîtriser avec un peu de pratique.

Passez en revue les notes prises par les élèves en regardant la vidéo. *Peuvent-ils citer des exemples de la façon dont Tristesse a fait preuve d'une écoute active ?* Demandez aux élèves de proposer plusieurs idées différentes, comme par exemple :

- Regarder la personne dans les yeux
- Montrer que l'on est attentif en se concentrant sur la personne et en évitant les distractions telles que l'usage du téléphone ou une conversation avec une autre personne
- Avoir la patience d'écouter
- Répéter ce que dit l'autre personne pour vérifier que l'on a bien compris, par exemple : « *Es-tu bien en train de me dire que...* »
- Poser des questions ouvertes et éviter les questions auxquelles on peut uniquement répondre par « oui » ou par « non », par exemple : « *Comment te sens-tu, pourquoi est-ce important d'écouter quelqu'un ?* »

Demandez aux élèves de travailler en binômes pour réécrire/rejouer la façon dont Joie aurait pu agir différemment si elle avait fait preuve d'une écoute active. Les élèves peuvent se servir de l'**annexe 1** en tant que guide pour les aider à réécrire/répéter la scène.

À présent, demandez aux élèves : *Pourquoi semble-t-il important de faire preuve d'une écoute active lorsque nous essayons de résoudre un problème comme l'objectif de développement durable n° 13, qui vise à lutter contre les changements climatiques ?* Laissez les élèves s'exprimer.

L'écoute peut aussi être très utile pour aider à faire respecter les droits de l'enfant. Regardez l'affiche sur les droits de l'enfant située à l'**annexe 2**. *Pour quels droits de l'enfant pensez-vous que l'écoute soit un élément important ?* Demandez aux élèves de donner des exemples de liens entre l'écoute et certains des droits parmi les moins évidents.

Attirez leur attention sur l'article 12, « Respect de l'avis des enfants ». Ce droit précise que les adultes devraient non seulement écouter les enfants, mais également prendre leurs préoccupations au sérieux. *Qui devrait écouter les enfants et comment peuvent-ils en témoigner ?*

Demandez aux élèves de noter leurs idées et de les retenir pour la prochaine séance.

Consignes pour les devoirs à la maison : demandez aux élèves de parler de l'écoute à un adulte chez eux.

Le but de cette conversation est de permettre aux élèves d'apprendre et de réfléchir davantage sur les facteurs externes qui pourraient rendre difficile l'écoute des enfants par les adultes. Questions possibles : *À quel moment est-il plus facile pour toi de m'écouter ? Comment pourrais-je te faciliter la tâche quand il s'agit de m'écouter ? Y a-t-il des moments pendant la journée ou pendant la semaine où il est plus facile/difficile pour toi de m'écouter ? Quand as-tu généralement les conversations les plus intéressantes ?*

Partie 2 : Organisation d'un événement pour fêter la Journée mondiale de l'enfance

Objectifs d'apprentissage

- L'élève est en mesure de synthétiser les informations et de décider ce qu'il ou elle voudrait dire aux adultes
- L'élève est capable de créer une invitation à la Journée mondiale de l'enfance

Étape 1 À quel moment est-il plus facile d'écouter ?

5
minutes

Demandez aux élèves de partager les réponses qu'ils ont obtenues dans le cadre de leurs devoirs. *Ont-ils été surpris par quelque chose ? Des thèmes communs se sont-ils dégagés, par exemple les adultes ont-ils dit qu'il était plus facile pour eux d'écouter lors du dîner, le soir en rentrant du travail ?*

Demandez aux élèves de garder leurs notes, car ils en auront besoin plus tard pendant la leçon.

Étape 2 Explication de l'événement organisé pour la Journée mondiale de l'enfance

5
minutes

Expliquez qu'à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance qui aura lieu cette année, les élèves inviteront un groupe d'adultes à leur école.

Le but de cet événement est de permettre aux élèves de participer à une discussion positive et productive au sujet du changement climatique, à travers laquelle ils pourront exprimer leurs réflexions et leurs sentiments et convenir avec les adultes d'une action positive en faveur du climat pour leur collectivité.

Étape 3 Qu'avez-vous envie de dire ?

20
minutes

Demandez aux élèves de réfléchir à tout ce qu'ils ont appris à propos du changement climatique jusqu'à présent. *Qu'ont-ils appris d'important qu'ils souhaiteraient communiquer aux adultes ?*

Ensuite, demandez aux élèves de travailler ensemble pour discuter de ce dont ils vont parler avec les adultes lors de l'événement organisé pour la Journée mondiale de l'enfance. Parcourez l'**annexe 3** avec les élèves afin de les guider.

- 1. Introduction** – Contexte général : qu'avez-vous étudié ?
- 2. Problème** – Quelle difficulté avez-vous découverte ou identifiée en étudiant le changement climatique ? Pouvez-vous donner un exemple ? Quel est l'impact de ce problème pour les personnes, les plantes et les animaux ?
- 3. Solution** – Quel sera l'impact positif de cette solution ?
- 4. Appel à l'action** – Qu'attendez-vous des adultes dans la salle ?

Après cette activité, demandez aux élèves de définir le problème le plus important qu'ils aimeraient porter à l'attention des adultes.

Une fois le problème identifié, il peut être utile pour les élèves de le garder en tête de façon à ce que l'objectif de l'événement soit clair pour eux.

Étape 4 Création d'une invitation à participer à la Journée mondiale de l'enfance

20
minutes

Rappelez aux élèves que le but de l'événement est d'engager un dialogue positif avec des adultes à propos du changement climatique et de donner l'occasion aux élèves d'exprimer leurs réflexions et leurs sentiments à ce sujet. Quelles seraient les personnes compétentes à inviter à l'événement, à même d'aider les enfants à mettre en œuvre leurs actions positives pour faire face au changement climatique ?

Par exemple, des maires locaux, des chefs d'entreprise, des parents, des dirigeants locaux ou des chefs religieux.

Quelles autres informations logistiques les élèves doivent-ils penser à inclure dans leur invitation ? Une fois ces décisions prises, demandez aux élèves de créer leur propre invitation à envoyer aux adultes pour les convier à l'événement (**annexe 4**) :

- Code vestimentaire
- Lieu de l'événement
- Heure/date*
- Adresse de renvoi de l'invitation

*Si possible, essayez d'organiser l'événement le 20 novembre pour coïncider avec la Journée mondiale de l'enfance. D'autres dates possibles sont le Jour de la Terre, la Journée mondiale de l'environnement ou encore la Journée mondiale des océans.

Partagez les images de l'**annexe 5** avec les élèves afin de les inspirer et de leur montrer ce que leurs camarades du monde entier ont pu faire les années précédentes pour fêter la Journée mondiale de l'enfance.

Étape 5 Favoriser des conversations productives et positives

5
minutes

Demandez aux élèves de se pencher une nouvelle fois sur le travail qu'ils ont réalisé précédemment sur l'écoute active. *Comment pouvons-nous nous assurer que les conversations sont positives et productives ?*

Partie 3 : Événement organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance

Objectifs d'apprentissage

- L'élève est en mesure de communiquer efficacement lors des discussions sur le changement climatique avec les adultes
- L'élève est en mesure d'encourager les autres à protéger notre planète
- L'élève sait faire preuve d'une écoute active

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, invitez des adultes à se rendre à votre école et à participer à une discussion sur le changement climatique, respectant le droit des enfants à être entendus et pris au sérieux.

Remarque à l'attention des enseignants et animateurs : vous trouverez ci-dessous un guide pour vous aider à organiser votre événement lors de la Journée mondiale de l'enfance. Vous devrez peut-être l'adapter en fonction de votre environnement scolaire.

Avant l'événement

- Consultez les directives de l'UNICEF en matière de sauvegarde de l'enfant lors des événements organisés à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance [ICI](#).
- Les élèves peuvent porter du bleu pour marquer la Journée mondiale de l'enfance.
- Les élèves nomment un ou des représentants pour accueillir les adultes à leur arrivée et jouer le rôle d'hôte(s) lors de l'événement.

Les élèves peuvent demander au comité bénévole UNICEF de leur région de les aider à organiser leur Journée mondiale de l'enfance. Cliquez ici pour trouver le comité le plus proche : www.unicef.fr/comites.

Étape 1 Accueil et présentation de la journée

10
minutes

L'hôte accueille les adultes, explique le déroulement de la journée ainsi que son objectif. Expliquez que cette journée vise à célébrer les droits de l'enfant, en particulier le droit à être entendu et pris au sérieux.

Les élèves souhaiteront éventuellement inaugurer l'événement en visionnant une courte vidéo sur les droits de l'enfant. Vous trouverez quelques exemples de vidéos ci-dessous, ou pouvez également chercher des vidéos de votre bureau UNICEF local sur YouTube pour plus d'exemples.

- UNICEF – Pour chaque enfant, tous ses droits : www.youtube.com/watch?v=hOxPX6fcECw.

Étape 2 Conversations positives autour du changement climatique

20
minutes

Les élèves se divisent en petits groupes de travail avec les adultes dans la salle. Nommez un élève pour animer la conversation et expliquer la nécessité de faire preuve d'une écoute active, afin d'avoir une conversation positive et constructive.

Chaque élève du groupe présente ses réflexions et ses sentiments sur le changement climatique à tour de rôle, en s'appuyant sur l'**annexe 3** de la leçon précédente. Laissez les adultes de chaque groupe réagir à ce qu'ils ont entendu.

Étape 3 Passage à l'action

15
minutes

L'élève modérateur guide la conversation vers les actions. Maintenant que les adultes ont eu l'occasion d'écouter les réflexions et les sentiments des élèves sur le changement climatique, *quelles actions les élèves et les adultes peuvent-ils entreprendre ensemble ?* Les élèves partagent certaines des idées qu'ils ont déjà eues.

Étape 4 Actions de groupe

15
minutes

Les élèves et les adultes se réunissent tous ensemble. Demandez à l'hôte d'inviter le modérateur de chaque groupe à résumer ce dont ses membres ont discuté et les actions qu'ils ont définies ensemble. Prévoyez une date pour les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 13 (lutte contre les changements climatiques).

L'hôte remercie les adultes d'avoir participé à l'événement. Rassemblez tout le monde afin de clore l'événement avec une photo de groupe !

Étape 5 Réflexion sur la Journée mondiale de l'enfance

10
minutes

Après l'événement, accordez du temps aux élèves pour faire le point sur le déroulement de la journée. *Qu'ont-ils appris ? Qu'ont-ils ressenti en étant écoutés par les adultes présents dans la salle ? Quelles actions complémentaires pourrait-on envisager pour faire en sorte que l'article 12 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (respect de l'avis des enfants) soit correctement appliqué ?*

Racontez-nous votre Journée mondiale de l'enfance !

Racontez-nous les conversations sur le climat qui se sont tenues entre vos élèves et les adultes à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance.

Faites-nous découvrir vos photos sur [@TheWorldsLesson](#) et [@UNICEF](#) avec le hashtag [#JournéeMondialedeLenfance](#).

Annexe 1 Script de l'extrait de Vice-versa

[À remplacer par un exemple adapté à votre contexte pour l'étape 3 de la partie 1]



Bing Bong : Nooooooooooon !!!! Non... noon... n'envoyez pas ma fusée aux oubliettes ! Riley et moi on va sur la lune.



Bing Bong : C'est pas possible que Riley ne veuille plus de moi...



Joie : Hey, t'en fais pas, ça s'arrangera. On peut tout faire ici ! Mais pour ça il faut qu'on rentre. Amène-moi vite à la gare.



Bing Bong : Moi je voulais partir en voyage avec elle.



Joie : Hey ! Je parie que tu es chatouilleux ! Hein ? Voilà le monstre des guili-guili... Hey Bing Bong regarde... blabalkanfjgnsdfkngf !!



Joie : Oh ! J'ai inventé un jeu. Tu vas nous montrer le chemin de la gare et à « 3 » on va tous y aller. Ohoh ça va être amusant ! On va faire la course jusqu'à la gare.



Tristesse : Dommage qu'ils aient jeté ta fusée. Ils t'ont enlevé ta raison de vivre. C'est fini, à jamais.



Joie : Tristesse, n'aggrave pas les choses !



Tristesse : Désolée.



Bing Bong : C'était tout ce qu'il me restait de Riley.



Tristesse : C'est sûr, vous avez dû vivre de belles aventures.



Bing Bong : Oh, des aventures fabuleuses ! Une fois on a même remonté le temps. On a pris deux petits déjeuners ce jour-là.



Joie : Tristesse !!



Tristesse : C'est vrai ? Ça a dû lui faire plaisir à Riley.



Bing Bong : Elle a adoré ça. C'était ma meilleure amie.



Tristesse : Je sais. C'est triste.



Bing Bong pleure et prend **Tristesse** dans ses bras.













































Joie soupire.



Bing Bong : Ça va mieux maintenant. En avant. La gare est par là, suivez-moi.

Annexe 2 Affiche avec les icônes des droits de l'enfant

1  DEFINITION D'UN ENFANT	2  MEMES DROITS POUR TOUS	3  INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT	4  RENDRE LES DROITS REELS	5  ROLE DE LA FAMILLE	6  VIE, SURVIE ET DEVELOPPEMENT	7  NOM ET NATIONALITE
8  IDENTITE	9  NON-SEPARATION DES FAMILLES	10  CONTACT AVEC LES PARENTS A L'ETRANGER	11  PROTECTION CONTRE LES ENLEVEMENTS	12  RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS	13  LIBRE PARTAGE DES IDEES	14  LIBERTE DE PENSEE ET DE RELIGION
15  CREER OU REJOINDRE DES GROUPES	16  PROTECTION DE LA VIE PRIVEE	17  ACCES AUX INFORMATIONS	18  RESPONSABILITE DES PARENTS	19  PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE	20  ENFANTS PRIVES DE FAMILLE	21  ENFANTS ADOPTES
22  ENFANTS REFUGIES	23  ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	24  SANTÉ, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT	25  REVOIR LE PLACEMENT DE L'ENFANT	26  AIDE DES GOUVERNEMENTS	27  NOURRITURE, VETEMENTS ET LOGEMENT SUR	28  ACCES A L'EDUCATION
29  OBJECTIFS DE L'EDUCATION	30  CULTURE, LANGUE ET RELIGION DIFFERENTES	31  REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS	32  PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL DANGEREUX	33  PROTECTION CONTRE LES DROGUES	34  PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES	35  PREVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE
36  PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION	37  ENFANTS EMPRISONNES	38  PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE	39  RETABLISSEMENT ET REINTEGRATION	40  ENFANTS AYANT DESOBEI A LA LOI	41  APPLICATION DES MEILLEURES LOIS	42  CONNAISSANCE DES DROITS DE L'ENFANT

43-54



FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Annexe 2 Affiche avec les icônes des droits de l'enfant

<p>Un enfant est une personne de moins de 18 ans. 1</p>	<p>Tous les enfants, garçons ou filles, ont ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, ce qu'ils pensent, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres, qui sont leurs parents ou leur famille et ce que ces derniers pensent ou font. Aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit. 2</p>	<p>Lorsqu'ils prennent des décisions, les adultes doivent réfléchir aux effets que ces décisions auront sur les enfants. Tous les adultes doivent faire ce qui est mieux pour les enfants. Les gouvernements doivent s'assurer que les parents, ou d'autres personnes si nécessaire, protègent les enfants et s'occupent d'eux. Ils doivent aussi faire attention à ce que toutes les personnes et tous les endroits qui s'occupent des enfants fassent leur travail le mieux possible. 3</p>	<p>Les gouvernements doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour que tous les enfants habitant ou de passage dans leur pays profitent de tous les droits qui sont dans cette convention. 4</p>	<p>Les gouvernements doivent laisser les familles et les communautés guider leurs enfants pour que, en grandissant, ils apprennent à utiliser leurs droits le mieux possible. Plus les enfants grandissent, moins ils auront besoin de conseils. 5</p>	<p>Chaque enfant a le droit de vivre. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants survivent et s'épanouissent le mieux possible. 6</p>	<p>Lorsqu'ils naissent, les enfants doivent être enregistrés et recevoir un nom officiellement reconnu par le gouvernement de leur pays. Les enfants doivent avoir une nationalité (appartenir à un pays). Autant que possible, les enfants doivent connaître leurs parents et être élevés par eux. 7</p>
<p>Les enfants ont le droit d'avoir leur propre identité, c'est-à-dire un document officiel disant qui ils sont et précisant leur nom, leur nationalité et leurs relations familiales. Personne ne doit leur enlever cette identité. Cependant, si cela arrive, les gouvernements doivent les aider à la retrouver rapidement. 8</p>	<p>Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal. 9</p>	<p>Lorsqu'un enfant ne vit pas dans le même pays que ses parents, les gouvernements doivent laisser l'enfant et ses parents voyager afin qu'ils puissent rester en contact et être ensemble. 10</p>	<p>Les gouvernements doivent empêcher qu'un enfant soit emmené en dehors du pays si cela est contre la loi. Cela peut arriver par exemple en cas d'enlèvement ou lorsque l'un des deux parents retient un enfant dans un autre pays contre la volonté de l'autre parent. 11</p>	<p>Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux. 12</p>	<p>Les enfants ont le droit de partager librement ce qu'ils apprennent, pensent et ressentent, que ce soit en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, sauf si cela fait du mal à d'autres personnes. 13</p>	<p>Les enfants ont le droit d'avoir leurs propres pensées, opinions et religion, mais cela ne doit pas empêcher d'autres personnes de profiter de leurs droits. Les enfants et leur apprendre à utiliser correctement ce droit en grandissant. 14</p>
<p>Les enfants peuvent rejoindre ou créer des groupes ou des associations et se réunir avec d'autres personnes, du moment que cela ne fait de mal à personne. 15</p>	<p>Chaque enfant a le droit à une vie privée. La loi doit protéger les enfants contre toute attaque à leur vie privée, à leur famille, à leur foyer, à leurs communications et à leur réputation. 16</p>	<p>Les enfants ont le droit de recevoir de l'information sur Internet, à la radio, à la télévision, dans les journaux, les livres et d'autres sources. Les adultes doivent faire attention à ce que ces informations ne soient pas dangereuses pour les enfants. Les gouvernements doivent encourager les médias à partager des informations provenant de différentes sources, dans des langues que tous les enfants peuvent comprendre. 17</p>	<p>Élever les enfants est principalement la responsabilité des parents. Lorsqu'un enfant n'a pas de parents, la responsabilité de l'élever doit être donnée à « un représentant légal ». Les parents et les représentants légaux doivent toujours tenir compte de ce qui est mieux pour l'enfant. Le gouvernement du pays doit les aider. Lorsqu'un enfant a ses deux parents, ils sont tous les deux responsables de l'élever. 18</p>	<p>Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux. 19</p>	<p>Tout enfant qui ne peut pas être élevé par sa propre famille a le droit d'être élevé correctement par des personnes qui respectent sa religion, sa culture, sa langue et tout autre aspect de sa vie. 20</p>	<p>Lorsqu'un enfant est adopté, le plus important est de faire ce qui est le mieux pour lui ou pour elle. Si l'enfant ne peut pas être élevé correctement dans son propre pays – en vivant avec une autre famille, par exemple – il peut être adopté dans un autre pays. 21</p>
<p>Les enfants qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays en tant que réfugiés (parce qu'ils n'étaient pas en sécurité chez eux) doivent recevoir une protection et de l'aide, et avoir les mêmes droits que les enfants nés dans le pays dans lequel ils sont arrivés. 22</p>	<p>Tout enfant en situation de handicap doit avoir la meilleure vie possible dans la société. Les gouvernements doivent supprimer tous les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap de devenir indépendants et de participer activement à la vie de la communauté. 23</p>	<p>Les enfants ont le droit de recevoir les meilleurs soins de santé possible, de l'eau potable, de la nourriture saine et de vivre dans un environnement propre et sûr. Tous les adultes et les enfants doivent être informés de la manière de rester en sécurité et en bonne santé. 24</p>	<p>Lorsqu'un enfant est placé pour habiter dans un autre endroit que chez lui, que ce soit pour des raisons de soins, de protection ou de santé, sa situation doit être suivie souvent afin de vérifier que tout va bien et qu'il se trouve toujours dans l'endroit qui est le meilleur pour lui. 25</p>	<p>Les gouvernements doivent fournir de l'argent ou d'autres types de soutien afin d'aider les enfants des familles pauvres. 26</p>	<p>Les enfants ont le droit d'être nourris et habillés et de vivre dans un lieu sûr afin de pouvoir s'épanouir le mieux possible. Les gouvernements doivent aider les familles et les enfants qui n'ont pas les moyens de payer pour tout cela. 27</p>	<p>Chaque enfant a droit à une éducation. L'école primaire doit être gratuite. Chaque enfant doit avoir accès à l'éducation secondaire et à l'éducation supérieure. Les enfants doivent être encouragés à atteindre le niveau d'éducation le plus élevé possible. La discipline à l'école doit respecter les droits de l'enfant et ne doit jamais utiliser de la violence. 28</p>
<p>L'éducation des enfants doit les aider à développer pleinement leur personnalité, leurs talents et leurs capacités. Elle doit leur enseigner à comprendre leurs droits et à respecter les droits et la culture des autres, ainsi que leurs différences. Elle doit les aider à vivre en paix et à protéger l'environnement. 29</p>	<p>Chaque enfant a le droit de parler sa propre langue, et de pratiquer sa propre culture et sa propre religion, même si la plupart des personnes du pays dans lequel il vit ont une langue, une culture ou une religion différentes. 30</p>	<p>Chaque enfant a le droit de se reposer, de se détendre, de jouer et de participer à des activités culturelles et créatives. 31</p>	<p>Les enfants ont le droit d'être protégés de tout travail dangereux ou mauvais pour leur éducation, leur santé ou leur développement. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et d'être payés comme il faut. 32</p>	<p>Les gouvernements doivent protéger les enfants des drogues dangereuses et doivent faire attention à ce qu'ils n'en prennent pas, n'en fabriquent pas, n'en transportent pas et n'en vendent pas. 33</p>	<p>Les gouvernements doivent protéger les enfants de l'exploitation sexuelle et des violences sexuelles, par exemple contre des personnes qui forcent les enfants à avoir des relations sexuelles contre de l'argent ou à faire des photos ou des films sexuels. 34</p>	<p>Les gouvernements doivent faire attention à ce que les enfants ne soient pas enlevés ou vendus et à ce qu'ils ne soient pas emmenés dans d'autres pays ou endroits pour y être exploités (c'est-à-dire que l'on profite d'eux). 35</p>
<p>Les enfants ont le droit d'être protégés contre toute autre forme d'exploitation (c'est-à-dire que l'on profite d'eux), même si elle n'est pas spécifiquement mentionnée dans cette convention. 36</p>	<p>Les enfants accusés de ne pas respecter la loi ne doivent pas être tués, torturés, traités cruellement, ni emprisonnés pour toute la vie ou avec des adultes. La prison doit toujours être la dernière possibilité choisie et pour une durée aussi courte que possible. Les enfants emprisonnés doivent être aidés par un avocat ou d'autres personnes qui connaissent la loi et doivent pouvoir rester en contact avec leur famille. 37</p>	<p>Les enfants ont le droit d'être protégés en temps de guerre. Aucun enfant de moins de 15 ans ne peut faire partie de l'armée ou participer à des combats. 38</p>	<p>Les enfants blessés ou victimes de mauvais traitements, de négligence ou de la guerre ont le droit d'obtenir de l'aide pour pouvoir se rétablir et retrouver leur dignité. 39</p>	<p>Les enfants accusés de ne pas respecter la loi ont le droit de recevoir un traitement juste et une aide de personnes qui connaissent la loi. Un grand nombre de solutions doivent être disponibles pour aider ces enfants à devenir de bons membres de la communauté. La prison doit toujours être la dernière possibilité choisie. 40</p>	<p>Si un pays a des lois qui protègent mieux les droits de l'enfant que cette convention, ces lois doivent être appliquées. 41</p>	<p>Les gouvernements doivent activement faire connaître cette convention aux enfants et aux adultes afin que tout le monde soit informé des droits de l'enfant. 42</p>

43-54

Ces articles expliquent les efforts des gouvernements, de l'Organisation des Nations Unies (par exemple le Comité des droits de l'enfant et l'UNICEF), ainsi que d'autres organisations, pour que tous les enfants puissent profiter de chacun de leurs droits.



CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

La Convention relative aux droits de l'enfant est un accord important signé par des pays qui ont promis de protéger les droits de l'enfant. La Convention relative aux droits de l'enfant explique qui sont les enfants, quels sont leurs droits et quelles sont les responsabilités des gouvernements (c'est-à-dire les dirigeants du pays) en ce qui les concerne. Tous ces droits sont liés entre eux, sont aussi importants les uns que les autres et ne peuvent être retirés aux enfants.

Ce texte est soutenu par le Comité des droits de l'enfant.



Annexe 3 Fiche d'activité réservée aux élèves pour la Journée mondiale de l'enfance

<p>1. Introduction – Contexte général : qu'avez-vous étudié ?</p>	
<p>2. Problème – Quelle difficulté avez-vous découverte ou identifiée en étudiant le changement climatique ? Pouvez-vous donner un exemple ? Quel est l'impact de ce problème pour les personnes, les plantes et les animaux ?</p>	
<p>3. Solution – Quel sera l'impact positif de cette solution ?</p>	
<p>4. Appel à l'action – Qu'attendez-vous des adultes dans la salle ?</p>	

Vous êtes invité(e) à

[Large light blue rectangular area for recipient name and address]

À

LE

RSVP

unicef

JOURNÉE
MONDIALE
DE L'ENFANCE
20 NOVEMBRE



Annexe 5 Images de la Journée mondiale de l'enfance à travers le monde



Salote, présidente adjointe des élèves de l'école primaire Stella Maris, clôt l'événement de « prise des commandes par les enfants » organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance à Suva, aux Fidji.



Nawraj, un enfant participant au Parlement des enfants, prend la parole lors de la Journée mondiale de l'enfance.

« Je viens des jardins de thé de Darjeeling. Le travail de mon père est la seule source de revenus de notre foyer. Il gagne environ 100 roupies par jour. Il est très difficile de gérer les besoins quotidiens de notre famille. Ma mère souffre de tuberculose depuis six ans. Elle est à l'hôpital depuis tout ce temps, et je dois donc m'occuper de ma sœur ainsi que de mes études. J'ai été mis en contact avec une ONG nommée Anugalya qui gère le programme lié au Parlement des enfants. Après avoir intégré le programme, ma capacité de réflexion s'est améliorée, ma façon de penser a changé et cela m'a convaincu de m'engager au service d'autres enfants. Grâce à mon travail, j'ai pu récolter de l'argent pour financer le traitement anticancéreux d'un enfant. J'occupe actuellement le rôle de Ministre des finances du Parlement régional des enfants. Ce que je veux, c'est que tous les enfants en Inde puissent mener une vie saine et heureuse, en toute sécurité. »



Dante, un jeune défenseur des droits de l'enfant âgé de 11 ans, s'exprime lors d'un sommet mondial tenu le 20 novembre 2019 au siège des Nations Unies à New York, unissant sa voix à celle d'enfants et de jeunes du monde entier pour revendiquer des mesures de protection et de défense des droits de l'enfant. Originaire du Chili, Dante s'intéresse depuis l'âge de quatre ans aux nombreux insectes et petits animaux croisés lors de ses longues randonnées avec son père Tomás dans les vastes parcs nationaux du Chili et les massifs andins. Fidèle à sa devise « Pour prendre soin de la nature, nous devons la connaître et apprendre à la connaître », il sensibilise les enfants sur l'importance de protéger la biodiversité et sur la menace directe que le changement climatique fait peser sur les différents habitats.



À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, de jeunes reporters ont pris les commandes de Radio Côte d'Ivoire à Abidjan. Ils ont participé à la conférence de rédaction des journalistes, lors de laquelle ils ont pu faire des suggestions pour la cause des enfants. Leurs propos ont été retransmis en direct à la radio pour faire passer leur message.